

# AFRIQUE



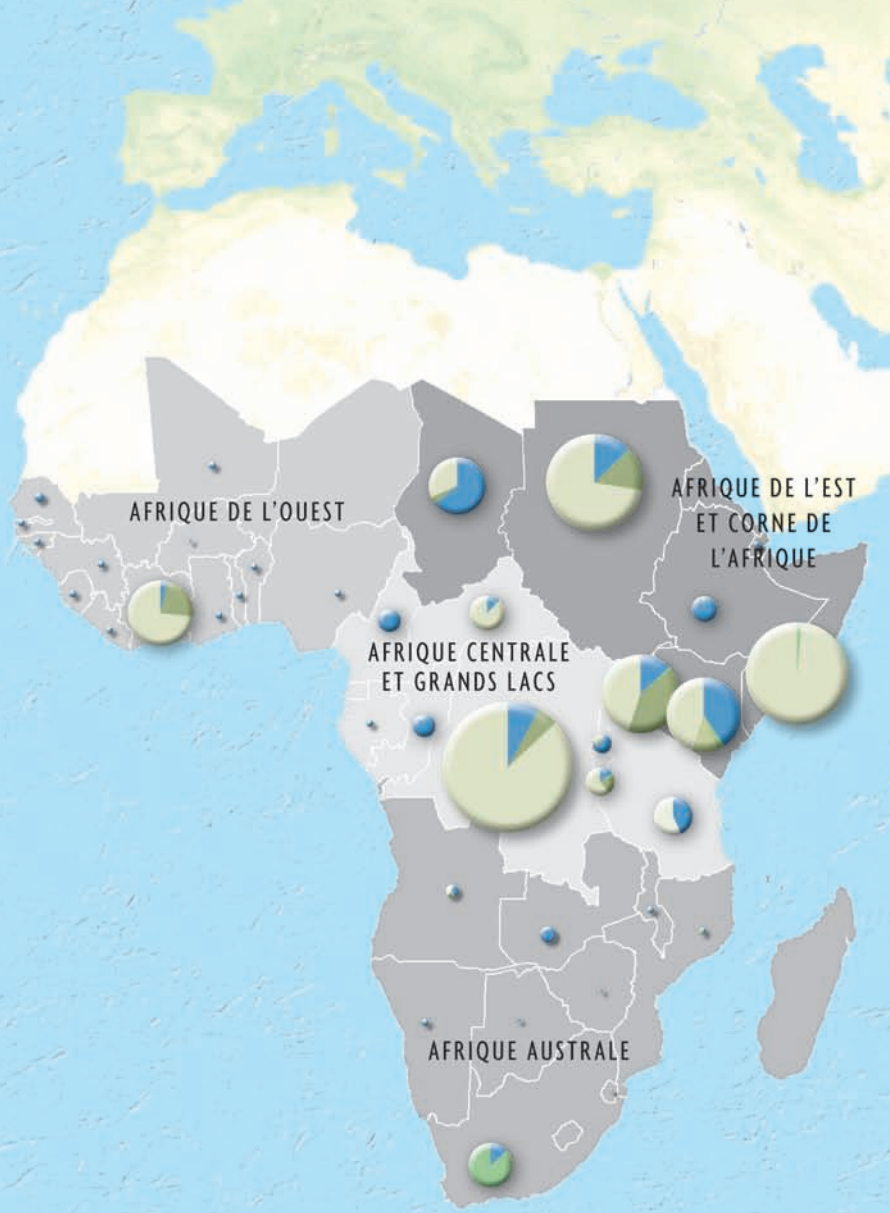
**Une réfugiée  
somalienne va chercher  
de l'eau et du bois en  
portant son enfant, né  
depuis peu.**



## | Environnement opérationnel |

Cinq grandes tendances qui ont selon le Haut Commissaire un impact sur l'action du HCR à travers le monde sont présentes en Afrique : la croissance démographique, l'exode rural et l'urbanisation, les mouvements migratoires mixtes, les effets du changement climatique et les pénuries alimentaire, hydrique et énergétique. Conjuguées, ces tendances peuvent causer une insécurité et des déplacements ou les aggraver. C'est ce qui s'est produit en Afrique.

Au début de l'année 2010, l'Afrique sub-saharienne accueillait quelque 2 millions de réfugiés, un nombre en net recul par rapport aux 3,4 millions d'exilés que le continent comptait en 2000. Les mouvements de rapatriement massifs qui ont eu lieu à travers la région, ainsi que l'intégration sur place de milliers de réfugiés, ont contribué à cette réduction. Cette tendance à la baisse, sensible pendant une décennie, s'est à présent ralentie car les grandes opérations de rapatriement librement consenti touchent à leur fin, notamment en Afrique de l'Ouest, dans la région des Grands Lacs, en Angola et au Sud-Soudan. Dans le même temps, la violence sans trêve, les persécutions incessantes et les crises humanitaires en cours entraînent de nouveaux mouvements de réfugiés, provenant en particulier de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Somalie et se dirigeant vers des pays limitrophes ou plus éloignés. En dehors de ces afflux en nombre, 420 000 individus ont déposé des demandes d'asile en Afrique sub-saharienne en 2009 ; plus de la moitié d'entre eux ont adressé leur requête en Afrique du Sud, pays où le nombre de demandeurs d'asile est le plus élevé au monde. Compte tenu des 6,5 millions de déplacés internes qui bénéficient de la protection et de l'assistance du HCR dans le cadre de l'approche modulaire en République centrafricaine, en RDC, en Somalie, au Soudan et au Tchad, des 983 000 réfugiés rapatriés ou déplacés de retour dans leur localité d'origine et d'une centaine de milliers d'apatrides, il y a au total 10,2 millions de personnes qui relèvent de la compétence du Haut Commissariat en Afrique sub-saharienne.



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Réfugiés rapatriés et déplacés de retour
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

**Taille des populations**



En Afrique de l'Est et dans la Corne, le HCR a revu ses plans d'urgence pour venir en aide aux nouveaux réfugiés et déplacés internes somaliens, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Plusieurs besoins identifiés au cours de cette révision continueront d'être pris en charge dans le programme 2011. Au Soudan, l'Organisation suit de près les évolutions en rapport avec le référendum prévu en janvier 2011 et s'est préparée à faire face à d'éventuels déplacements de population ou problèmes de nationalité.

Dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et des Grands Lacs, l'accent est toujours mis sur la recherche ou la finalisation de solutions durables pour les réfugiés et les personnes déplacées. Un terme a été mis avec succès à la situation des réfugiés sierra-léonais ; en 2011, les efforts seront donc centrés sur les réfugiés libériens dont le statut de réfugié sera annulé lorsque la clause de « cessation » entrera en vigueur à la fin de l'année.

En RDC, le HCR gère une opération particulièrement délicate, protégeant et aidant des déplacés internes dans le nord ainsi que dans l'est du pays et appuyant des programmes d'aide au retour dans la province de l'Équateur et dans le sud. En 2011, le Haut Commissariat renforcera sa capacité de protection dans l'est, dans le cadre d'un effort interorganisations visant à endiguer les violences dirigées contre des civils, en particulier les violences sexuelles et sexistes.

En Afrique australe, l'Organisation s'attachera principalement à aider les gouvernements à renforcer leurs capacités de protection et leur régime d'asile, notamment en s'attaquant aux problèmes causés par l'augmentation des mouvements migratoires mixtes en provenance de la Corne de l'Afrique et de la région des Grands Lacs, qui pèsent très fortement sur les systèmes de protection et d'asile des pays de transit et de destination.

## | Priorités stratégiques en 2011 |

En 2011, le HCR poursuivra sept objectifs stratégiques en Afrique sub-saharienne, dont une série de priorités absolues destinées à améliorer la protection et les conditions de vie des personnes relevant de sa compétence, ainsi qu'à garantir une cohérence stratégique à travers la région.

### ○ Répondre aux besoins de protection et d'assistance des personnes relevant de la compétence du HCR

Certains besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR en matière de protection et d'assistance ne sont toujours pas satisfaits en Afrique. L'Organisation entend donc se concentrer en priorité sur : (i) la satisfaction de besoins fondamentaux en matière de protection et d'assistance ; (ii) la mise en place de systèmes pouvant répondre efficacement aux violences sexuelles et sexistes et accroître l'aide aux victimes ; (iii) la prise en charge, autant que possible, d'une série de besoins « tenaces » ou « non négociables » concernant notamment le respect ou le maintien des normes dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la nutrition et de la santé, y compris le VIH et le sida, l'amélioration des normes relatives à la distribution de combustible domestique et la prise en charge totale des besoins des femmes et des adolescentes en matière de protections périodiques ; (iv) la planification de programmes fondés sur des évaluations participatives intégrant les critères d'âge, de genre et de diversité.

Le HCR consacrera des efforts particuliers à l'amélioration des activités de protection et d'assistance auprès des enfants ; à la scolarisation des enfants dans le primaire, en mettant l'accent sur la nécessité de retenir les jeunes filles à l'école ; à l'enregistrement des enfants à la naissance et à la mise en œuvre de mesures de « détermination de l'intérêt supérieur » pour les enfants séparés.

### ○ Promotion de solutions durables

Le HCR s'efforcera comme au cours des années précédentes de mettre un terme à la situation des réfugiés angolais, burundais, libériens et rwandais. À cet effet, le Haut Commissariat a élaboré des stratégies globales, consistant notamment à accorder une attention renouvelée au rapatriement librement consenti et à tirer parti de toutes les possibilités d'intégration sur place qui se présentent.

### ○ Établissement et renforcement de partenariats

Les partenariats avec les gouvernements et les communautés d'accueil, les donateurs, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, régionales et nationales continueront de jouer un rôle clé dans la réalisation des objectifs du HCR. Une attention particulière sera accordée à la promotion de la ratification et de l'application par les États membres de la récente Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Pour faire face de manière adéquate à l'augmentation des mouvements migratoires mixtes à travers le continent – en particulier des mouvements qui partent de la Corne de l'Afrique et de la région des Grands Lacs et se dirigent vers l'Afrique australe – il sera nécessaire d'adopter une approche intégrée, fondée sur la collaboration. Le HCR et l'OIM s'attachent, en coopération avec les autorités et les organisations de la société civile des pays concernés, à définir des stratégies qui permettraient de répondre de manière coordonnée et efficace à ces mouvements, en tenant compte des besoins de protection.

### ○ Réalisation du mandat du HCR dans le domaine de l'apatridie

Des efforts particuliers seront déployés pour prévenir l'apatridie, réduire les cas existants et améliorer la protection des apatrides dans toutes les grandes situations d'apatridie observées en Afrique sub-saharienne. Le HCR cherchera également à s'engager davantage dans des situations où l'apatridie pourrait créer un risque en matière de protection, en menant des activités de sensibilisation et en mettant à disposition ses compétences techniques sur le sujet.

### ○ Mise en œuvre de la nouvelle politique du HCR pour les personnes réfugiées en milieu urbain

À l'issue d'un projet pilote exécuté à Nairobi en 2010, le HCR se consacrera à la mise en œuvre de sa politique pour les réfugiés urbains en une série de phases planifiées, en faisant de cette politique une priorité stratégique dans toutes les opérations. Les activités consisteront notamment à développer les services de proximité et les partenariats, tout en ajustant les programmes afin d'être en mesure d'offrir une assistance directe aux personnes les plus vulnérables ou aux cas les plus urgents.

## Informations financières

Le budget établi en 2010 pour les programmes destinés à l'Afrique, fondé sur une évaluation globale des besoins, s'élevait à 1,12 milliard de dollars E.-U. Le budget pour la région en 2011 a été chiffré à environ 1,5 milliard de dollars E.-U. Sans un financement adéquat, les besoins les plus essentiels, y compris les activités « de survie », l'eau, la santé, les abris et l'éducation seraient gravement menacés et la situation de nombreuses populations réfugiées de longue date se prolongerait, sans progression vers des solutions durables. Les tensions entre réfugiés et communautés d'accueil, de plus en plus sensibles en maints endroits de la région, notamment en raison de la lutte pour l'accès aux ressources, pourraient s'intensifier.

### ○ Renforcement de la réponse opérationnelle du HCR

Compte tenu des problèmes complexes auxquels ses opérations font face en Afrique, le HCR s'emploiera à consolider ses moyens d'intervention dans la région, en privilégiant le renforcement des capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Des activités de préparation, notamment l'achat et le prépositionnement stratégique d'articles non alimentaires, sont prévues au programme de l'année 2011. Le Haut Commissariat et ses partenaires suivent la situation en Somalie et au Soudan, afin d'être prêts à répondre à tout mouvement de population à l'intérieur de ces pays ou en direction de pays voisins.

### ○ Amélioration des performances et de la responsabilité en matière de gestion

Le HCR s'efforcera d'optimiser les bénéfices potentiels de la gestion axée sur les résultats, en accordant une attention particulière à la diligence et à la responsabilité financières. De plus, la sécurité du personnel, y compris le respect total des normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies, demeurera une priorité stratégique.

## | Défis |

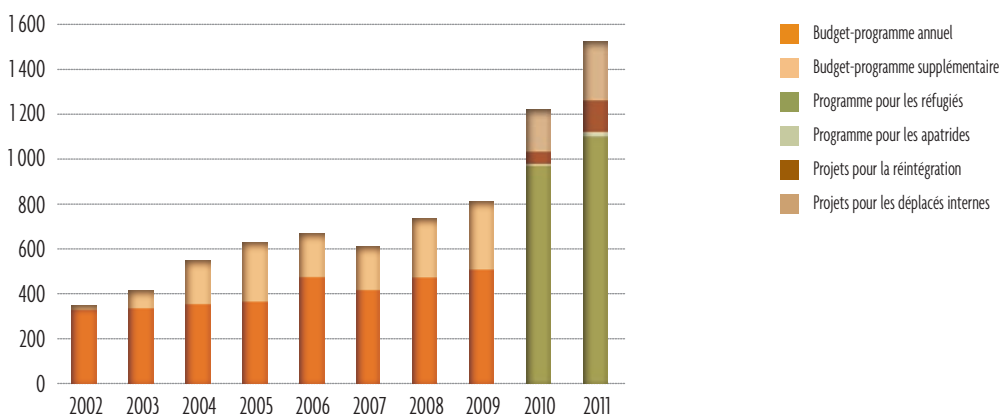
Alors que bien des États continuent de donner la preuve de leur attachement au principe de l'asile, des cas inquiétants de

violation délibérée des principes fondamentaux de protection ont été observés, qui ont même coûté la vie à des réfugiés et à des demandeurs d'asile. Les mouvements migratoires qui s'amplifient à travers le continent pèsent lourdement sur des régimes d'asile déjà faibles dans les pays de transit et de destination et amoindrissent le soutien de la population à l'asile.

La violence et l'insécurité continuent de poser des problèmes considérables, touchant à la fois les bénéficiaires et les travailleurs humanitaires dans un certain nombre d'opérations. La violence sexuelle qui sévit en RDC, dans un contexte marqué par de terribles défaillances de l'état de droit, reste alarmante. Au Tchad et en République centrafricaine, le retrait progressif de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) suscite des préoccupations, concernant la possibilité de garantir un environnement sûr et prévisible aux interventions humanitaires. Alors que les effets de l'expulsion de certaines ONG continuent de se faire sentir dans la région du Darfour, au Soudan, les enlèvements dont sont victimes les humanitaires aggravent les problèmes. Au sud et au centre de la Somalie, y compris à Mogadiscio, les menaces et l'intimidation rendent également le travail d'assistance humanitaire extrêmement difficile. Le HCR et ses partenaires sont néanmoins prêts à tirer parti de toute conjoncture propice pour prodiguer à la population déplacée l'aide dont elle a grand besoin. ■

## Budget du HCR en Afrique 2002 - 2011

Millions (dollars E.-U.)



## BUDGET DU HCR EN AFRIQUE (DOLLARS E.-U.)

Opération	Budget révisé	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés Internes	
	2010	2011				
<b>AFRIQUE CENTRALE ET GRAND LACS</b>						
Burundi	37 057 145	34 277 347	285 362	9 180 490	640 017	44 383 216
Cameroun	20 661 773	22 834 527	1 063 000	0	0	23 897 527
Gabon	2 943 788	3 105 610	0	0	0	3 105 610
République centrafricaine	18 560 051	13 045 987	910 012	0	10 685 655	24 641 654
République démocratique du Congo	101 922 206	61 537 149	1 984 749	20 183 182	58 903 643	142 608 723
République du Congo	29 614 412	32 639 356	0	0	0	32 639 356
République-Unie de Tanzanie	45 308 995	16 564 295	0	75 184 500	0	91 748 795
Rwanda	22 389 658	31 617 255	0	2 799 319	0	34 416 574
Sous-total	278 458 028	215 621 526	4 243 123	107 347 491	70 229 315	397 441 455
<b>AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE</b>						
Djibouti	21 129 393	26 657 519	141 150	0	0	26 798 669
Érythrée	5 817 968	6 204 483	0	0	500 000	6 704 483
Éthiopie <sup>1</sup>	100 405 800	119 595 176	234 656	0	449 656	120 279 488
Kenya <sup>2</sup>	187 523 467	222 738 996	452 184	0	470 587	223 661 767
Ouganda	54 537 653	66 075 845	0	0	9 542 673	75 618 518
Somalie	66 688 491	13 758 297	0	3 306 525	49 614 888	66 679 710
Soudan	174 371 654	88 992 587	6 751 513	8 118 786	91 400 079	195 262 965
Tchad	161 664 606	171 847 873	0	0	24 806 774	196 654 647
Activités régionales	169 903	6 000 001	2 000 000	0	0	8 000 001
Sous-total	772 308 934	721 870 777	9 579 503	11 425 311	176 784 657	919 660 248
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>						
Côte d'Ivoire	16 064 792	12 526 922	4 308 244	1 599 966	8 098 884	26 534 016
Ghana	8 587 847	4 311 330	0	1 764 317	0	6 075 647
Guinée	7 299 444	2 648 826	0	2 911 646	0	5 560 472
Libéria	7 652 592	5 382 632	0	5 283 254	0	10 665 886
Bureau régional au Sénégal <sup>3</sup>	41 530 635	41 774 899	734 910	7 888 856	0	50 398 665
Sous-total	81 135 310	66 644 609	5 043 154	19 448 039	8 098 884	99 234 686
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>						
Bureau régional en Afrique du Sud <sup>4</sup>	26 789 591	39 166 547	1 031 941	0	0	40 198 488
Angola	13 351 122	8 879 989	0	891 460	0	9 771 449
Botswana	3 433 645	3 731 897	0	0	0	3 731 897
Malawi	3 476 590	3 434 655	0	0	0	3 434 655
Mozambique	4 190 102	4 188 485	403 558	0	0	4 592 043
Namibie	3 872 663	4 251 875	0	127 821	0	4 379 696
Zambie	11 396 776	14 118 082	0	0	0	14 118 082
Zimbabwe	8 365 300	3 498 819	790 154	1 561 454	4 432 293	10 282 720
Sous-total	74 875 789	81 270 349	2 225 653	2 580 735	4 432 293	90 509 030
<b>Total</b>	<b>1 206 778 061</b>	<b>1 085 407 261</b>	<b>21 091 433</b>	<b>140 801 576</b>	<b>259 545 149</b>	<b>1 506 845 419</b>

<sup>1</sup> Inclut le Bureau régional auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba.

<sup>2</sup> Inclut les activités régionales du Centre d'appui régional à Nairobi.

<sup>3</sup> Inclut les activités au Bénin, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée Bissau, au Mali, au Nigéria, en Sierra Leone et au Togo.

<sup>4</sup> Inclut les activités régionales en Afrique australe.